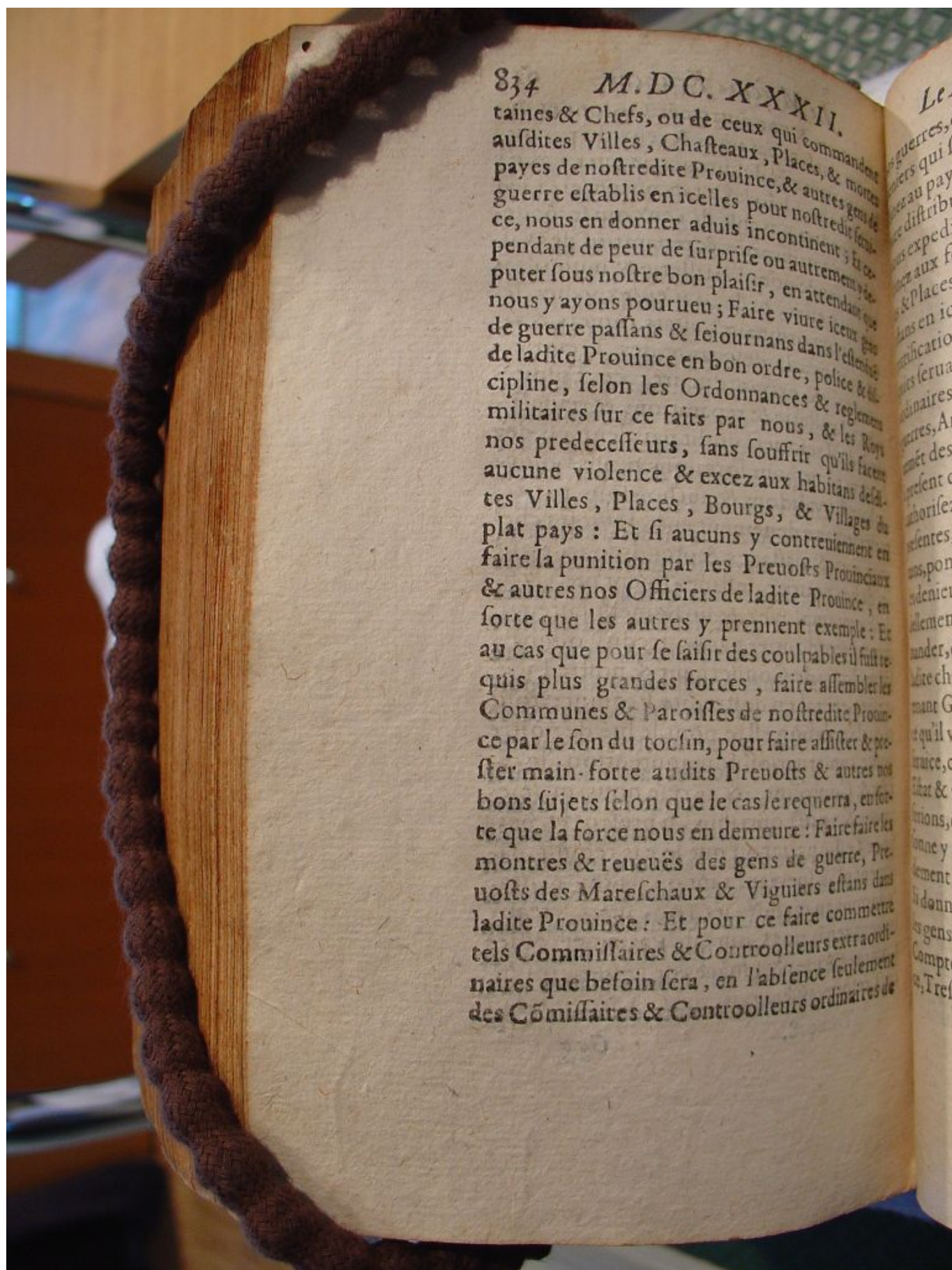
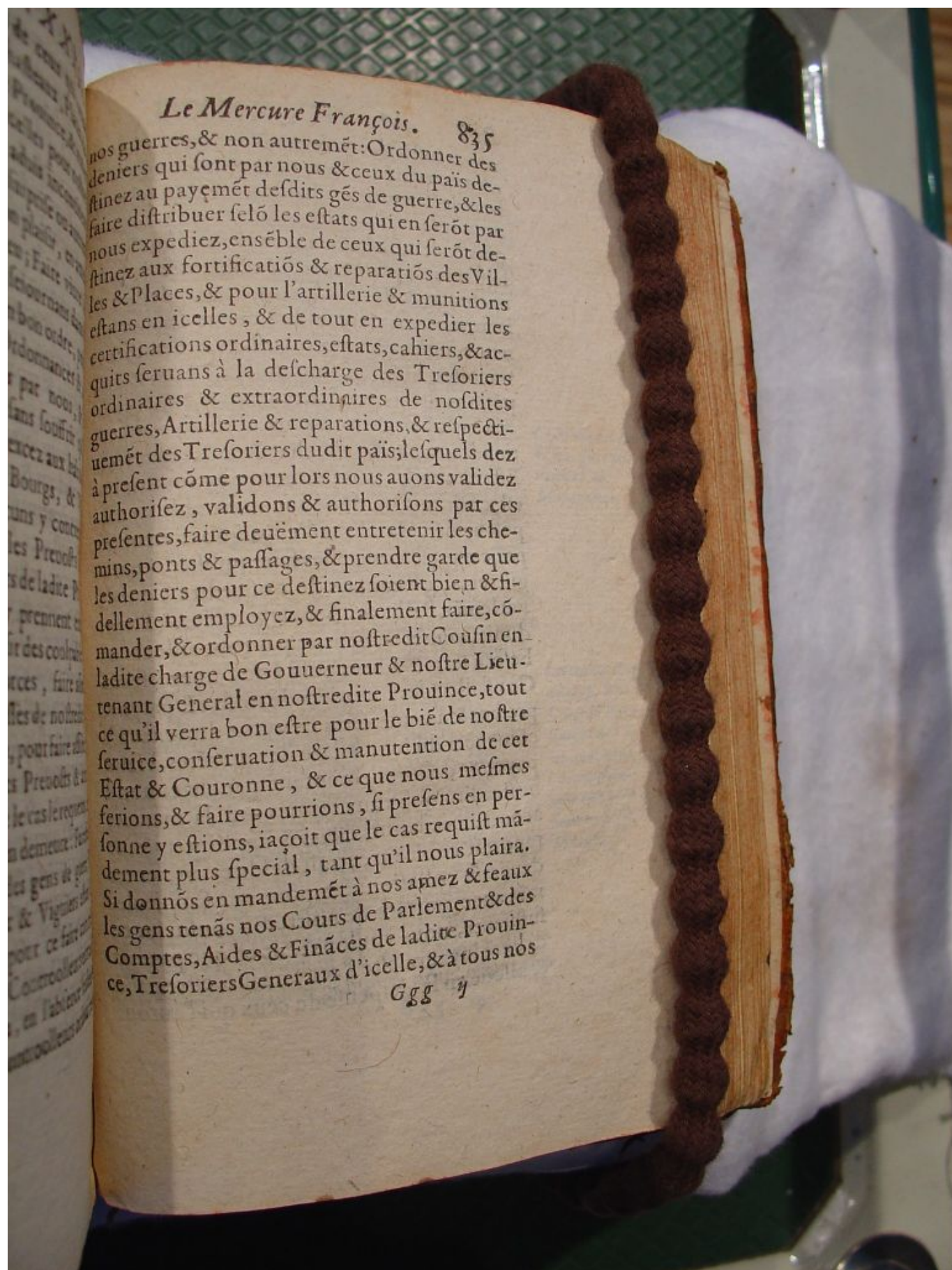


1632_834.jpg



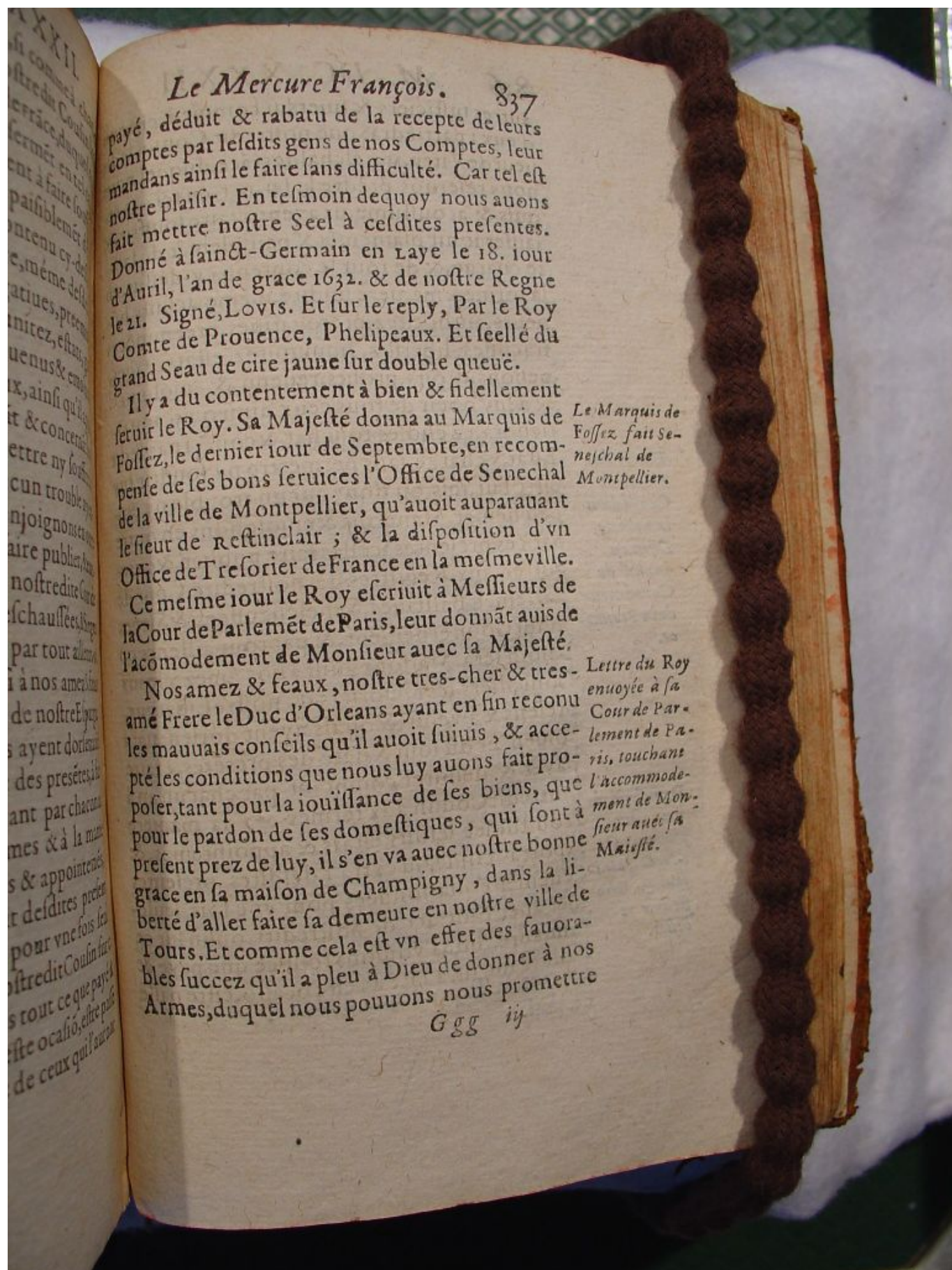
1632_835.jpg



1632_836.jpg



1632_837.jpg



1632_838.jpg



838 M. DC. XXXII.

de grands avantages pour le bien & repos de
l'Estat, à quoy tous nos soins & travaux bu-
tent ; Nous vous en auons bien voulu donner
aduis par celle-cy, afin de vous rendre par-
cipans du contentement qui nous reste, par-
mis fin à ceste affaire : dequoy vous ferez par-
nos bons seruiteurs, & continuërez de nous
rendre vos deuoirs en vos Charges, comme
nous l'attendons de vostre fidelité & affection,
si n'y faites faute. Car tel est nostre plaisir.
Donné à Montpellier le dernier iour de Sep-
tembre mil six cens trente-deux. Signé, Louis.
Et plus bas, De Lomenie.

*Entree du
Prince de
Condé dans
la ville de
Dijon en
qualité de
Gouverneur
de la Provin-
ce.*

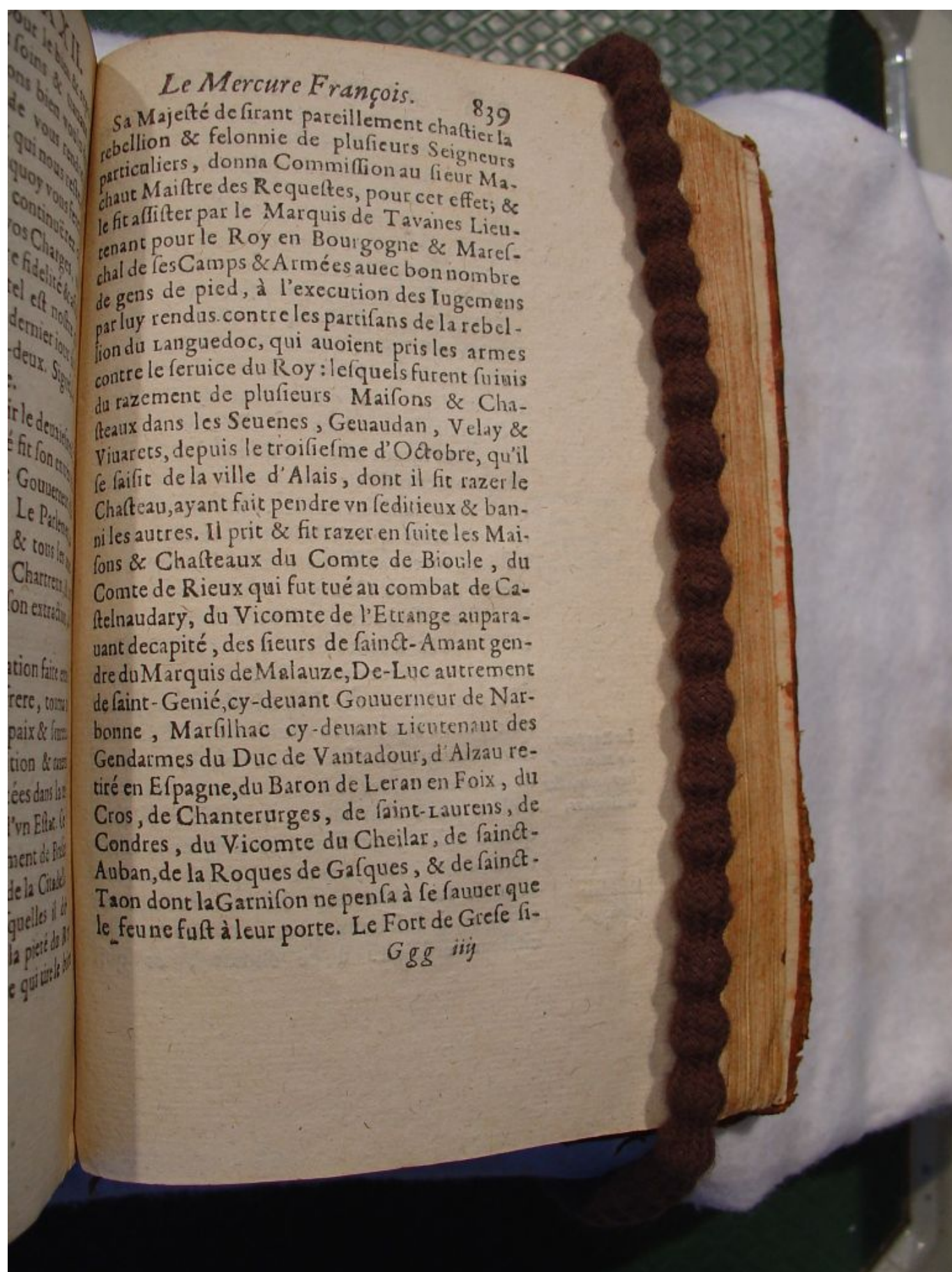
Deux iours apres, aſçauoir le deuxiesme d'O-
ctobre, le Prince de Condé fit son entrée en la
ville de Dijon en qualité de Gouverneur de la
Prouince de Bourgogne. Le Parlement, la
Chambre des Comptes, & tous les autres
Corps l'allerent ſaluër aux Chartreux, & luy
rendre les honneurs deus à son extraction, à ſa
Charge & à son merite.

*Demolitiō &
razement de
plusieurs Ci-
telles, Mai-
sons & Cha-
teaux re-
belles.*

Le Roy apres la reconciliation faite entre ſa
Majeſté & Monsieur ſon frere, tourna tous
ſes deſſeins à pourueoir à la paix & ſeureté de
ſes peuples, par la démolition & razement
des Places qui s'eſtoient jettées dans la rebel-
lion : cauſe ſeule de la ruine d'un Eſtat. Ce fut
pourquoy il ordonna le razement de Breſcon,
du Chateau de Pezenas, & de la Citadelle de
Beziers ; la démolition deſquelles il donna
pour rebastir leurs Eglises : la pieté du Roy
imitant la Prouidence diuine qui tire le bien
du mal.

Le M
sa Majeſté d
bellion & fe
articulariers, de
pour Maître
ſeſſiſter par
ant pour le
de les Car
gens de pi
luy rendus
du langu
le ſerui
ement
dans le
rets, dep
ſiſit de la
Chateau, aya
les autres.
ſons & Chaſ
Comte de Ri
Alaudary,
ant decapité
du Marqu
ſaint-Gen
bonne, Ma
Gendarmes
tiré en Eſpag
Cros, de Ch
Condres, d
Auban, de la
Taon dont l
le ſeune fuſſ

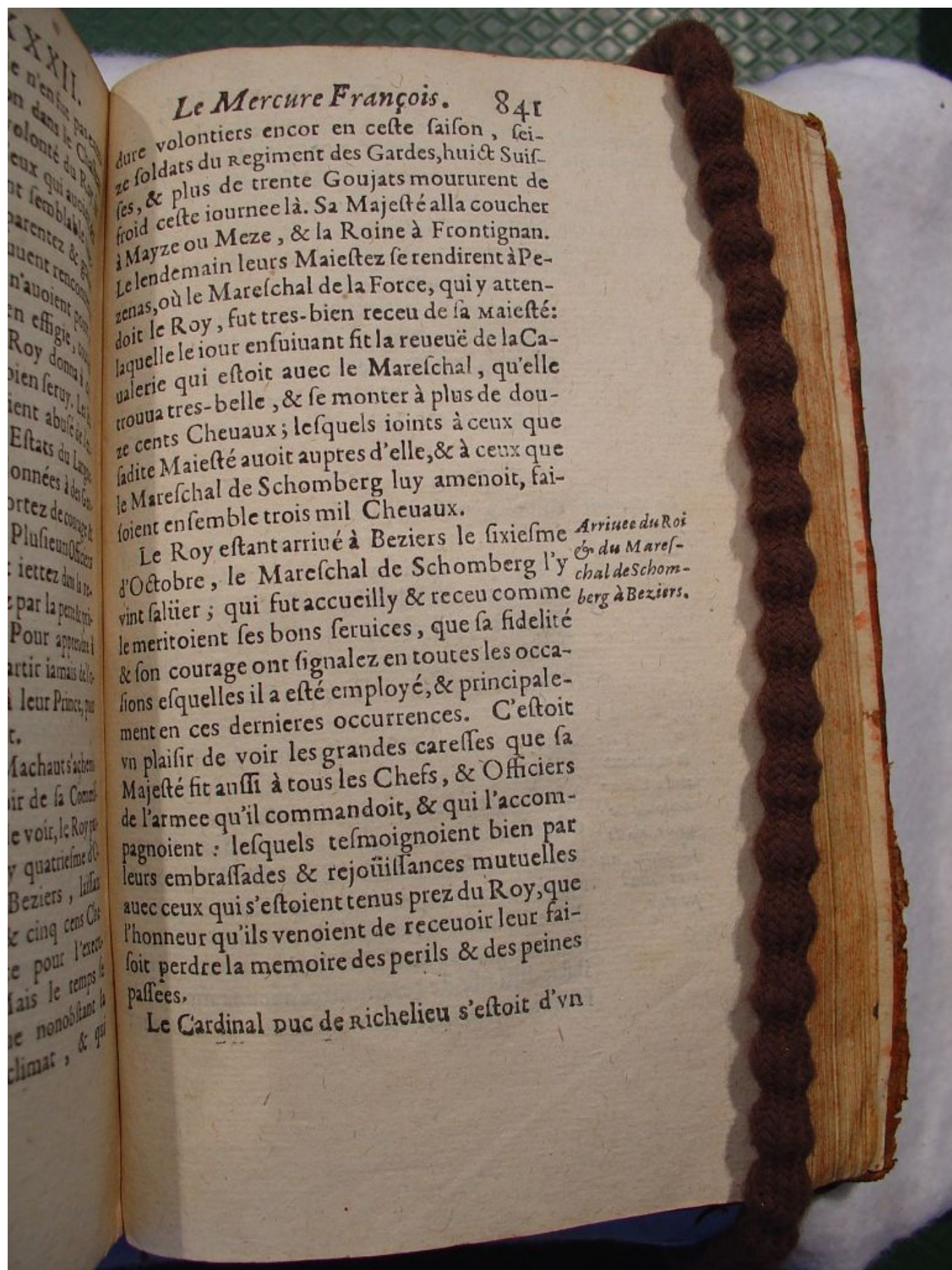
1632_839.jpg



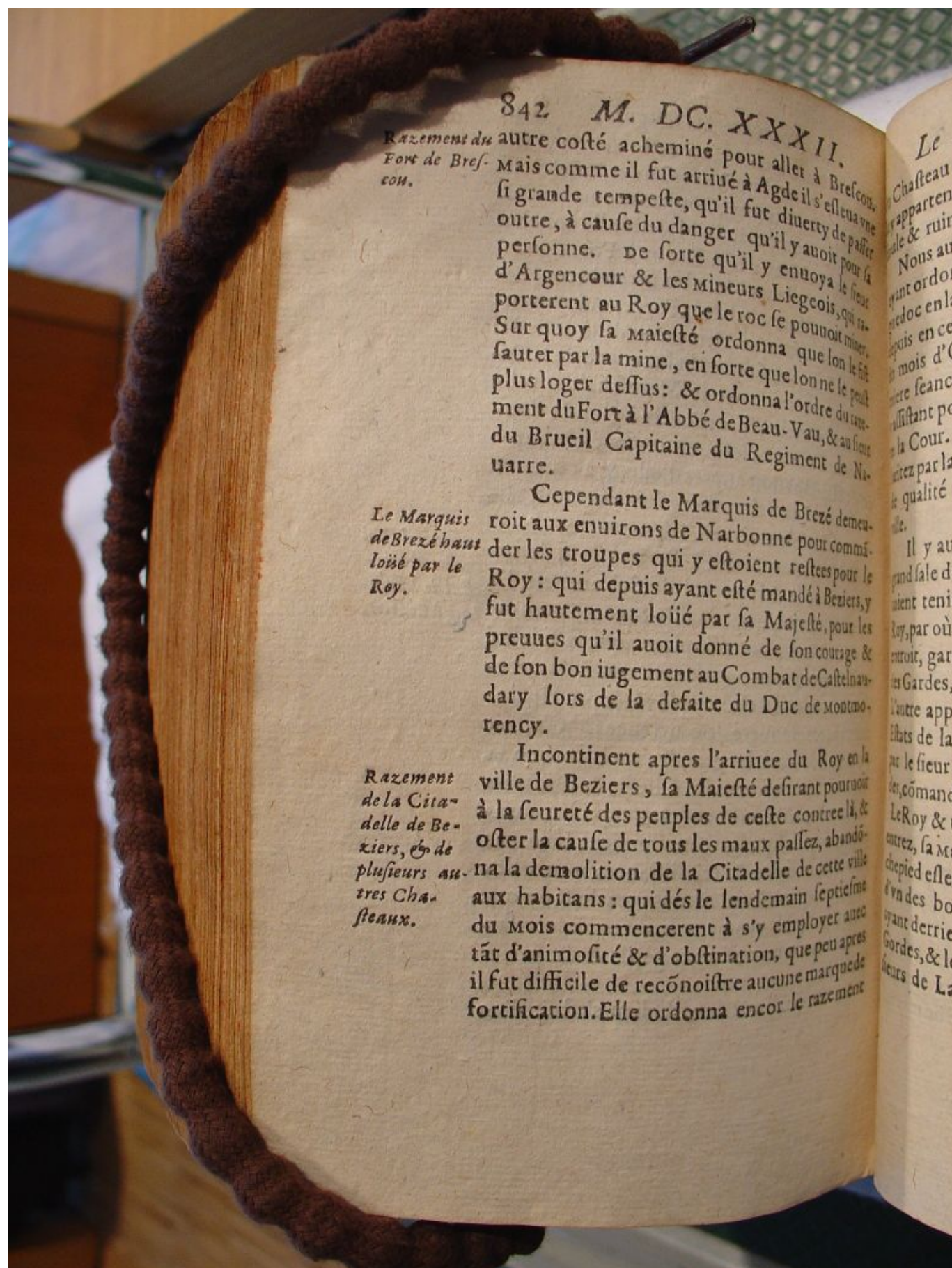
1632_840.jpg



1632_841.jpg



1632_842.jpg



842 M. DC. XXXII.

*Razement du
Fort de Bres-
con.*

autre costé acheminé pour aller à Brescon. Mais comme il fut arriué à Agde il s'esleua une si grande tempeste, qu'il fut diuerty de passer outre, à cause du danger qu'il y auoit pour sa personne. de sorte qu'il y enuoya le sieur d'Argencour & les mineurs Liegeois, qui se porterent au Roy que le roc se pouuoit miner. Sur quoy sa Maiesté ordonna que lon le fust sauter par la mine, en sorte que lon ne le pout plus loger dessus: & ordonna l'ordre du razement du Fort à l'Abbé de Beau-Vau, & au sieur du Brucil Capitaine du Regiment de Narbonne.

*Le Marquis
de Brezé haut
loisé par le
Roy.*

Cependant le Marquis de Brezé demouroit aux enuiron de Narbonne pour commander les troupes qui y estoient restées pour le Roy: qui depuis ayant esté mandé à Beziers, y fut hautement loisé par sa Majesté, pour les preuues qu'il auoit donné de son courage & de son bon iugement au Combat de Castelnaudary lors de la defaite du Duc de Montmorency.

*Razement
de la Cita-
delle de Be-
siers, & de
plusieurs au-
tres Cha-
sseaux.*

Incontinent apres l'arriuee du Roy en la ville de Beziers, sa Maiesté desirant pouruoir à la seureté des peuples de ceste contree là, & oster la cause de tous les maux passez, abandonna la demolition de la Citadelle de cette ville aux habitans: qui dés le lendemain septiesme du mois commencerent à s'y employer avec tant d'animosité & d'obstination, que peu apres il fut difficile de recōnoistre aucune marque de fortification. Elle ordonna encor le razement

Le

Chasteau
apparten
de & ruin
Nous au
oyant ordon
edoc en la
lois en ce
mois d'
iere seanco
assitant po
la Cour.
itez par la
de qualité

Il y au
grand sale de
aient tenir
Roy, par où
etroit, gar
es Gardes,
l'autre app
l'ats de la
par le sieur
des, cōmand
Le Roy & t
entrez, sa Ma
che pied esle
d'un des bo
oyant derrie
Gordes, & le
sieurs de La

1632_843.jpg

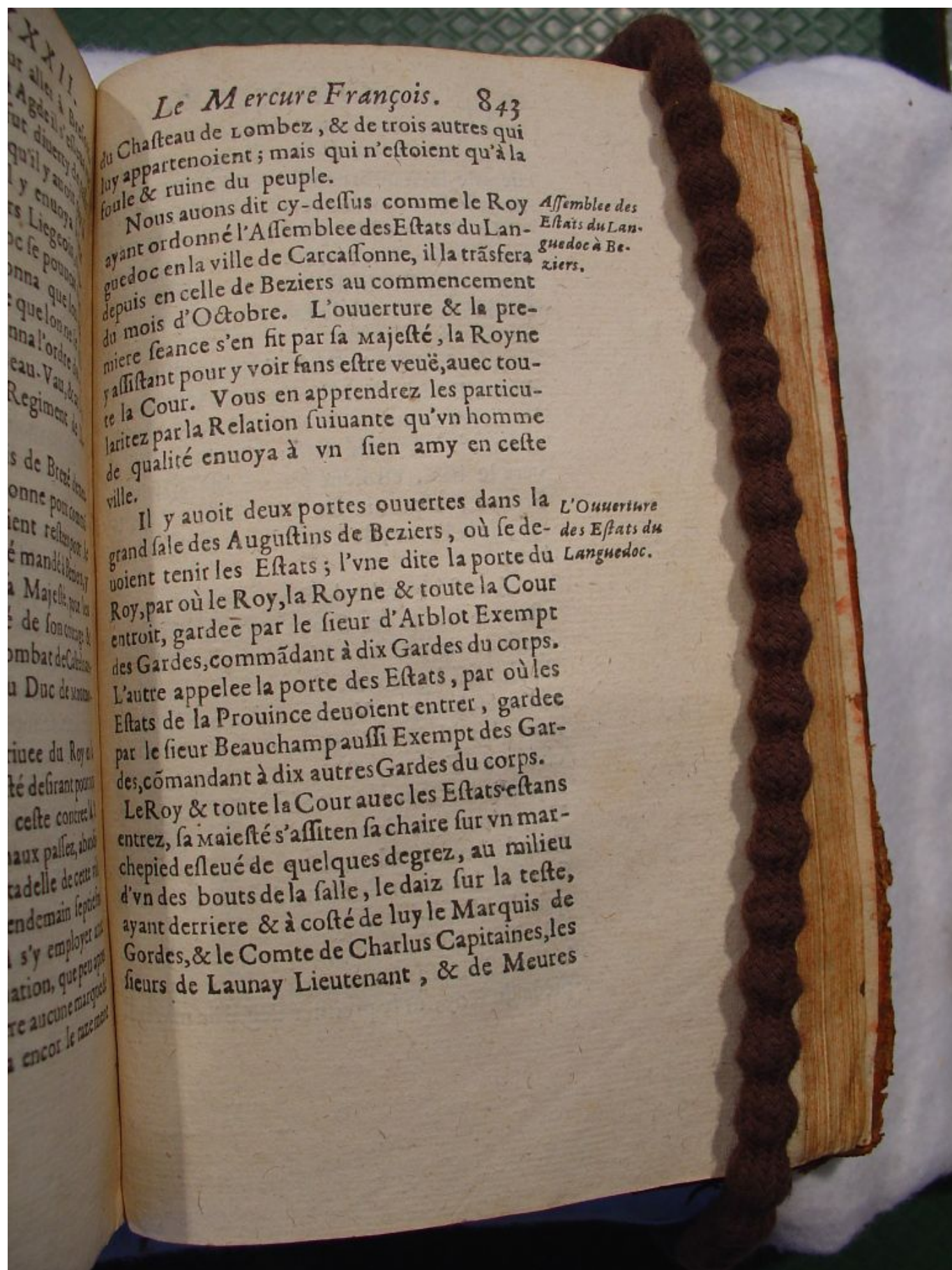


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan